



**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS  
DU CONSERVATOIRE NATIONAL  
DES ARTS ET METIERS**

**Numéro 244  
publié le 25 février 2025**

**Décisions émanant de l'administration générale (AG) ..... 3**

- Décision n° 2025-26 AG du 19 février 2025 portant modification de la décision n° 2023 - 118 AG portant délégation de signature à l'adjoint de l'administratrice générale en charge du développement, des partenariats et des relations extérieures .....4
- Décision n°2025-27 AG du 17 février 2025 fixant le calendrier général des opérations relatives à la désignation des grands électeurs du Conservatoire national des arts et métiers, pour l'élection des membres du collège des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) .....6

## **Décisions émanant de l'administration générale (AG)**

**DÉCISION N° 2025 - 26 AG**  
**portant modification de la décision n° 2023 – 118 AG**  
**portant délégation de signature à l'adjoint de l'administratrice générale**  
**en charge du développement, des partenariats et des relations extérieures**

**L'administratrice générale du Conservatoire national des arts et métiers,**

Vu le Code de l'éducation,  
Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Conservatoire national des arts et métiers,  
Vu le décret n° 89-108 du 20 février 1989 modifié relatif aux centres régionaux du Conservatoire national des arts et métiers,  
Vu le décret du 29 août 2022 portant nomination de l'administratrice générale du Conservatoire national des arts et métiers – Mme FAUVARQUE-COSSON (Bénédictte),  
Vu le règlement intérieur en vigueur du Conservatoire national des arts et métiers,  
Vu la délibération du conseil d'administration du Cnam dans sa séance plénière du 13 mars 2019, portant délégations du conseil d'administration du Cnam à l'administrateur général du Cnam,  
Vu le contrat de travail n° 2023-1459 signé entre le Conservatoire national des arts et métiers et monsieur Sylvain FERRARI le 17 juillet 2023,  
Vu la décision n° 2023-118 AG du 20 novembre 2023 portant délégation de signature à l'adjoint de l'administratrice générale en charge du développement, des partenariats et des relations extérieures,

**DECIDE**

**Article 1er.** – L'article 1 relatif à la désignation du délégataire est modifié comme suit :

- Les mots « direction nationale des usages du numérique, direction de l'action régionale » sont supprimés ;
- Les mots « direction de la communication » sont rajoutés ;
- Après les mots « cellule Ingénierie de projets », le mot « structurants » est rajouté.

**Article 2.** – L'article 3 relatif à la délégation de signature concernant les agréments des enseignants des centres associés est supprimé.

Le reste sans changement.

**Article 3.** – L'adjoint de l'administratrice générale en charge du développement, des partenariats et des relations extérieures et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui prend effet au lendemain de sa publication au recueil des actes administratifs de l'établissement.

Fait à Paris, le 19 février 2025

L'administratrice générale

  
Bénédictte FAUVARQUE-COSSON

Diffusion :

- Monsieur Sylvain FERRARI, adjoint de l'administratrice générale en charge du développement, des partenariats et des relations extérieures

Copie à :

- Monsieur Christian JOSEPH, agent comptable
- Monsieur Florian CAHAGNE, directeur général des services
- Madame Anne DUSSOLE, directrice des affaires financières
- Madame Perrine FRANZI, directrice des ressources humaines

**DÉCISION N° 2025-27-AG****fixant le calendrier général des opérations relatives à la désignation des grands électeurs du Conservatoire national des arts et métiers, pour l'élection des membres du collège des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER)**

L'administratrice générale du Conservatoire national des arts et métiers,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 232-1, D. 232-1 à D. 232-13,  
 Vu le code général de la fonction publique,  
 Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat,  
 Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Conservatoire national des arts et métiers,  
 Vu l'arrêté du 24 janvier 2025 fixant les modalités d'organisation de l'élection au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche des représentants des étudiants des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel,  
 Vu l'arrêté du 24 janvier 2025 pris en application de l'article D. 232-4 du code de l'éducation pour la désignation des représentants des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, et notamment son article 7,  
 Vu la circulaire du 3 février 2025 décrivant l'ensemble du processus électoral,  
 Vu le règlement général de protection des données (RGPD),  
 Vu le règlement intérieur en vigueur du Conservatoire national des arts et métiers,

**DÉCIDE :**

**Article 1** – Le calendrier des opérations électorales relatives aux élections des grands électeurs du Conservatoire national des arts et métiers pour l'élection des membres du collège des étudiants au CNESER, est fixé comme suit :

Opérations	Dates
Information aux électeurs	<b>Mercredi 19 février 2025</b>
Contrôle et affichage de la liste électorale provisoire	<b>Jeudi 20 février 2025</b>
Date et heure limite de dépôt des candidatures et des professions de foi auprès du service des affaires institutionnelles	<b>Vendredi 07 mars 2025 à 17 heures</b>
Affichage des candidatures et des professions de foi	<b>Lundi 11 mars 2025</b>
Envoi des informations concernant le vote électronique aux électeurs	
Scrutin par voie électronique	<b>Jeudi 13 mars de 9 heures à 17 heures</b>

**Article 2** – Le directeur général des services et le directeur des affaires générales sont chargés de l'exécution de la présente décision qui fait l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de l'établissement.

Fait à Paris, le 17 février 2025

L'administratrice générale

Pour l'administratrice générale  
et par délégation

**Florian CAHAGNE**  
Directeur général des services